



15<sup>e</sup> journée de  
formation continue en droit  
POUR LES ENSEIGNANT(E)S DU DEGRÉ SECONDAIRE II

**Mardi 13 mars 2018**

Faculté de droit, Salle B41  
Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26, Neuchâtel

## Présentation

Cette formation continue est destinée aux personnes enseignant le droit au degré secondaire II (gymnases et écoles professionnelles). Elle offre un regard actuel et détaillé sur des thèmes juridiques figurant dans les plans d'études officiels de tous les cantons romands et se distingue par les caractéristiques suivantes :

- Deux modules d'une demi-journée, le premier traitant de **l'ubérisation du droit du travail** et le second combinant **droit des successions** et méthodologie juridique.
- Une présentation théorique de chaque thème par un enseignant universitaire spécialisé, incluant la jurisprudence actuelle et un support didactique spécialement conçu pour les participants et leurs étudiants.
- Un atelier dédié à chaque thème, comprenant la résolution en groupe d'un exercice pratique réutilisable dans le cadre de l'enseignement secondaire, suivi d'une discussion en plenum avec l'enseignant. La donnée, les textes légaux applicables et un corrigé écrit sont distribués aux participants.
- La remise d'un ouvrage didactique (*Le droit pour les lycéens*; valeur : CHF 69.-) ou d'un ouvrage pratique (*Le droit pour le praticien*; valeur : CHF 79.-) est comprise dans la finance d'inscription.

## Programme

<b>08 h 15</b>	<b>Accueil des participants en salle B41</b>
<b>08 h 45</b>	<b>Ouverture de la journée</b>
<b>08 h 50</b>	<b>L'« ubérisation » du droit du travail (droit privé et droit public): problèmes et défis</b> Pascal Mahon, professeur à l'Université de Neuchâtel, co-directeur du Centre d'étude des relations de travail
<b>09 h 30</b>	<b>Ateliers</b> (exercice pratique)
<b>10 h 30</b>	<b>Pause</b>
<b>10 h 50</b>	<b>Ateliers</b> (correction et discussion)
<b>12 h 00</b>	<b>Repas</b> ( avec les enseignants et des représentants de la Faculté de droit )
<b>13 h 30</b>	<b>Liberté de disposer et réserves – fondements et nouveautés en droit des successions</b> Dr Maryse Pradervand-Kernen, avocate, maître-assistante et chargée d'enseignement à l'Université de Neuchâtel
<b>14 h 10</b>	<b>Ateliers</b> (exercice pratique)
<b>15 h 10</b>	<b>Ateliers</b> (correction et discussion)
<b>16 h 15</b>	<b>Clôture</b>

## Finance d'inscription

Comprend repas, pause et documentation

CHF 180.-

## Délaï d'inscription

5 mars 2018. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 27 février 2018. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de vous faire remplacer. Afin de garantir la qualité de l'enseignement, le nombre de participants est limité à 50, selon l'ordre d'inscription.

## Lieu

Salle B41  
Faculté de droit  
Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26  
2000 Neuchâtel

## Renseignements

Faculté de droit  
Secrétariat - Formation  
Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26, 2000 Neuchâtel  
Tél. : 032 / 718 12 22  
E-mail : droit.formation@unine.ch

## Inscription

En ligne sur [www.publications-droit.ch](http://www.publications-droit.ch), par e-mail à [droit.formation@unine.ch](mailto:droit.formation@unine.ch) ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

Faculté de droit, Secrétariat - Formation, Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Je prendrai part à **la journée de formation continue du 13 mars 2018** et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin qui me sera adressé par e-mail :

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Etablissement scolaire : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal et localité : \_\_\_\_\_

Tél. professionnel : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Je prendrai part au repas de midi :

oui

non

Je suis végétarien :

oui

non

Je souhaite l'ouvrage suivant:

le droit pour les lycéens

le droit pour le praticien

Date :

Signature :